

Ecuilé



Le Grand montarbeau



La martinière



Le pré long



JANVIER 2021
Infos municipales

Le mot du Maire

Commissions

Ecole

Associations

Informations municipales

Informations pratiques



Le Maire,
Jean-Louis DEMOIS

Chers amis d'Ecuillé, c'est au nom du Conseil municipal que je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2021.

Je pense que nous ne garderons pas un grand souvenir de 2020. D'ailleurs, pour ce début d'année nous n'organisons pas la traditionnelle cérémonie des vœux.

Quelle année difficile pour ceux qui auront perdu un être cher et autant de difficultés pour toutes et tous... salariés, indépendants, retraités, écoliers, étudiants, tout le monde aura été touché. Heureusement, il y aura eu aussi des élans de générosité, de soutien à ses voisins, de prise en compte de l'autre, c'est certainement cela que nous devons garder en mémoire.

Comme partout en France, 2020, c'était aussi pour Ecuillé l'occasion de renouveler son conseil municipal. Un grand merci pour votre confiance à nouveau accordée.

Comme toute entreprise durant cette année, son installation a été compliquée. Il a fallu mettre en place une nouvelle équipe tout en limitant les rencontres, et pour les nouveaux conseillers s'approprier les dossiers et certaines contraintes. Depuis, les commissions se sont mises au travail, et les perspectives à dessiner ne manquent pas. C'est maintenant que demain se prépare. Néanmoins, la construction de l'école, il y a une quinzaine d'années, pèse toujours sur nos finances. Il s'agit donc de se limiter à un niveau d'endettement mesuré tout en préservant notre capacité à investir.

Malgré le retard pris, les terrains du domaine des Êtres, route de Cheffes, sont désormais en vente. Les travaux d'aménagement seront réalisés au printemps. Voilà un premier enjeu d'importance que d'intégrer une nouvelle population : 17 nouveaux logements, c'est une cinquantaine de nouveaux habitants dans les 3 années à venir, des enfants pour l'école, du sang neuf pour les associations.

La construction d'un nouvel atelier communal suivra à la rentrée avec une partie stockage pour le matériel des associations. Le terrain de broyage sera aménagé pour être utilisable toute l'année.

Et puis, il y a ce qui n'était pas prévu, et qui peut devenir une belle opportunité. La salle polyvalente en préfabriqué ne respecte plus les normes de sécurité, nous ne pouvons plus l'utiliser.

L'ancienne équipe municipale avait réfléchi à une extension de la mairie pour prévoir le remplacement de cette salle. C'est ce travail qui va être repris en ce début d'année en sollicitant un cabinet d'architecture, afin de réaliser un dossier de subvention. Une partie des fonds en provenance de la Région sont déjà réservés auprès d'Angers Loire Métropole.

A moyen terme, il nous restera la traversée du bourg à terminer afin de la sécuriser sur l'ensemble du linéaire. Cela se fera vraisemblablement dans les mêmes moments que la mairie. Nous solliciterons la Préfecture afin de trouver une solution au financement des travaux de l'église. Il s'agit de travaux importants destinés à fixer les pierres démontées pour raison de sécurité. Quand cette opération sera finalisée, nous pourrons réaliser les travaux d'aménagement place de l'église, depuis la départementale jusqu'à la rue de Champigné. Un beau programme de travaux pour le mandat qui débute. A Ecuillé comme ailleurs, l'avenir se construit maintenant.

Enfin, la période de confinement nous a permis de redécouvrir le village et ses sentiers, de prendre conscience que nous bénéficions d'un environnement privilégié quand d'autres devaient vivre enfermés. Cela a été aussi l'occasion de constater des pratiques allant à l'encontre du respect de notre patrimoine naturel et paysager, en matière de déchets et de préservation des haies bocagères par exemple. La crise sanitaire que nous traversons doit nous réinterroger sur la qualité de notre environnement, sur nos connexions à celui-ci et sur notre responsabilité individuelle à le respecter. L'engagement d'Ecuillé dans la préservation de la biodiversité est affirmé depuis de nombreuses années, c'est pourquoi nos actions du quotidien s'inscrivent pleinement dans la dynamique des assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole. Celles-ci qui ont pour objectif de répondre collectivement à l'urgence climatique et écologique, en mobilisant le plus grand nombre d'entre nous. Dans ce journal vous trouverez comment y participer. C'est maintenant qu'il faut agir. Rien ne sert d'attendre, il est déjà demain.

A très bientôt pour vivre à nouveau un quotidien apaisé, les animations des associations, les festivités qui traditionnellement rythment notre année. Nous avons besoin de retrouver ces liens sociaux indispensables à nos vies.

Sommaire

Edito.....1
 Contacts - Sommaire2

COMMISSIONS :

Vie communale..... 3
 Habitants.....5
 Développement durable.....10
 Relations extérieures et coopérations...14

Ecole.....18

Associations19

Informations municipales20

Informations Pratiques21



Mairie d'Ecuillé
 2 rue de la Mairie
 49460 ECUILLE
 Tél. : 02 41 93 32 32
 Fax : 09 63 22 02 92
contact@ecuille.fr

commune_ecuille Mairie Ecuillé

Contacts

Lundi, mardi, jeudi :

Ouverture de 8h30 à 12h30
 Permanence téléphonique
 de 13h30 à 17h
 (sauf le jeudi après-midi)

Vendredi :

Ouverture de 8h30 à 12h30
 Permanence téléphonique
 de 13h30 à 16h30

Samedi :

Ouverture de 8h30 à 12h

La mairie est fermée le mercredi



Maire :

Jean-Louis DEMOIS

Adjoints :

Développement durable

David BARAIZE

Habitants

Ophélie COSTA

Relations extérieures et coopérations

Virginie MARZIN

Vie communale et Communication

Benoit BUTRULLE

Permanences du Maire et des adjoints :

le samedi tous les 15 jours ou sur rendez-vous à la Mairie.

Publication :

Responsable de publication :

Impression :

Jean-Louis Demois

Porképi-Copies

Présentation de la commission

Au regard de la situation particulière que nous traversons, nous avons l'impression que le temps s'est arrêté. **Au sein de la commune, les différentes associations, la bibliothèque ont su malgré tout s'organiser pour réfléchir à comment faire autrement avec les contraintes qui nous ont été imposées.**

Cette période de trouble a été pour chacun de nous, un moyen de prendre du recul sur ce qui nous semble important.

Ce qui est apparu pour l'ensemble de la commission c'est d'abord la nécessité d'entretenir le lien entre les personnes de tous âges, et plus particulièrement avec les plus fragiles.

Dans cette édition particulière, nous vous proposons de faire le point sur notre commission, en évoquant notre travail, nos axes de réflexion et les projets en cours.



Les membres de la commission



Benoit BUTRULLE



Florence DEVAUX



Sylvie DOUBLE



Julien MALARDENTI



Marie-Claire SACHET



Eric SINTES

Membre d'office, le Maire, Jean-Louis DEMOIS

Le travail en commission



Nous organisons régulièrement des réunions afin d'évoquer ensemble les points d'évolutions sur les projets des associations, les axes d'amélioration du quotidiens en matière de communication.

Nous travaillons en étroite relation avec Emilie et Magdaléna (service civique) pour étendre la sphère de communication. Ainsi une page Facebook, ainsi qu'un compte Instagram au nom de la commune ont été créés. N'hésitez pas à vous abonner à nos pages pour avoir en temps réel les informations de la commune.



Les axes de réflexion

Nos valeurs et nos sensibilités nous portent à nous tourner vers l'entraide, la solidarité, mais également vers l'écologie et le développement durable. **Nous travaillons sur des sujets communs avec les autres commissions.**

Les projets en cours

Outre le développement des médias comme Facebook et Instagram, nous réfléchissons à la mise en commun de moyens disponibles sur la commune, que ce soit matériel ou humain. **Il y a beaucoup de personnes sur la commune avec des compétences particulières qui peuvent amener s'ils le souhaitent leurs idées au sein de la collectivité.**

Après le concours du plus beau sapin de Noël Eco-Responsable proposé par Magdaléna, nous réfléchissons au lancement d'un projet intitulé : "Ecuillé a d'incroyables talents"...



Présentation de la commission

La commission Habitants a pour objet d'accompagner les habitants d'Ecuillé dans les différentes démarches qu'ils mèneront à toutes les étapes de leurs vies. **Aussi, cette commission traite des sujets afférents au Relais des Assistant.e.s Maternel.les, à l'école, à l'accueil périscolaire du matin et du soir, aux temps du midi (cantine et pause méridienne), aux animations à destination des ados, à la bibliothèque, ainsi qu'aux différentes démarches en lien avec la CAF sur tous ces sujets.**

Un certain nombre d'autres thématiques sont abordées de façon transversale avec les autres commissions, tel que l'accueil du service civique, les équipements ludiques et sportifs, etc... En effet, les différents projets menés par la municipalité touchent de nombreuses compétences et il est important de travailler avec une vision globale.



Les membres de la commission



Ophélie COSTA



Mickaël BRETON



Florence DEVAUX



Cécile GUILBERT



Victoire JONCHERAY



Marie-Claire SACHET

Membre d'office, le Maire, Jean-Louis DEMOIS

Parking de l'École

Afin de sécuriser l'arrivée des enfants à l'école, **et faisant suite à une demande qui avait été formulée par les délégués de classe l'année dernière**, nous avons matérialisé un parking ainsi qu'un cheminement piétonnier le long du champ, chemin du Portineau. Le revêtement choisi est perméable, de manière à préserver le sol, et les barrières en bois matérialisent la voie piétonne.



L'objectif de cet aménagement est de permettre aux piétons d'emprunter un parcours qui ne rencontre à aucun moment celui des voitures.

C'est pourquoi nous insistons sur l'importance de ne plus se garer devant l'école, dans l'angle de la périscolaire, ni dans le chemin du Pré-long, de manière à offrir à nos enfants la garantie d'une totale sécurité sur le trajet vers l'école.



Restaurant scolaire

Les modifications logistiques que nous avons appliquées en fin d'année scolaire 2019-2020 pour répondre au protocole sanitaire imposée par la crise sanitaire ont été l'occasion de passer à un service unique de restauration, comme cela était en projet. Le service en deux temps avait été mis en place il y a plusieurs années pour répondre au nombre croissant d'inscriptions à la cantine. Les principaux défauts de cette organisation étant que les élèves du second service déjeunaient relativement tard, et que le rythme imposé aux enfants et aux agents était très soutenu. **En revenant à un service unique, les élèves déjeunent tous dès midi, et bénéficient d'un temps de récréation plus long après le repas.** De même, les agents sont plus disponibles pour les enfants et s'adaptent davantage au rythme de chacun.

Une des problématiques récurrentes sur le temps du repas reste la question du bruit...il ne faut pas oublier que c'est pour les enfants un moment de 'décharge' et de détente, mais le nombre (environ 75 par service) génère un niveau sonore important qui peut parfois se révéler assourdissant. Un audit a été mené par notre prestataire Papillote et cie, qui a donné lieu à des propositions d'animations et d'organisation qui permettent d'apaiser ce moment.



Depuis septembre, Alexandra Duvail a rejoint l'équipe des agents sur les temps du midi, elle accompagne le repas des enfants, puis la surveillance de cour et la sieste des plus petits.

Le sujet de la création d'une commission cantine a été évoqué, elle pourrait rassembler des élus, parents d'élèves, délégués des élèves... et apporter ponctuellement un regard sur les envies et besoins des enfants, et un retour d'expérience. C'est un projet à travailler pour une mise en place à la rentrée 2021 par exemple...

La mairie a sollicité une subvention Label Ecole Numérique auprès de l'Education Nationale. Cette somme permettra de nous soutenir dans l'acquisition de vidéoprojecteurs pour 3 classes de l'école.

RAM

Le Relais des assistantes maternelles d'Affluents du Maine est un service destiné aux habitants de Cantenay-Epinard, Ecuillé, Feneu et Soulaire-et-Bourg, c'est un service gratuit. Le R.A.M s'adresse aux parents, futurs parents, enfants, assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile.

Les permanences sont le lundi de 14 heures à 17 heures, le mardi de 14 heures à 19 heures et certains mercredis, exclusivement sur rendez-vous mais l'animatrice reste disponible pour vous accompagner par téléphone, par mail. N'hésitez pas à la contacter.

Le Relais D'Affluents du Maine propose :

Aux parents / futurs parents :

- Une liste d'assistants maternels avec leurs disponibilités.
- Une information générale en matière de droit du travail : le relais communique sur les démarches administratives, sensibilise sur les droits et devoirs de l'employeur et oriente en cas de questions spécifiques.
- Une écoute et un accompagnement concernant l'accueil de l'enfant.

Aux assistantes maternelles, gardes à domicile ou candidats à l'agrément :

- Une information sur l'agrément, le statut et délivre une information générale en matière de droit du travail.
- Un recensement des places disponibles et des spécificités d'accueil.
- Des rencontres avec d'autres assistantes maternelles pour échanger sur les pratiques et partager les expériences.
- Des temps d'écoute, de parole et d'échange avec des professionnels de la petite enfance

Aux enfants : les matinées rencontres

Le relais est un espace de découverte, de jeux et d'éveil. Accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, les enfants peuvent participer à des ateliers d'éveil lors des « Matinées rencontres ».

Cette année 2020 assez particulière a permis d'amorcer de nombreux projets au sein du Relais, le partenariat avec l'Ehpad de Feneu, le projet au Fil des saisons avec Cécile Huet à la Ferme de la Casserie à Ecuillé, le partenariat avec les Relais voisins (Communauté de communes du Haut-Anjou, Rives-du-Loir-en-Anjou, Montreuil-Juigné et Avrillé). Tout s'est malheureusement interrompu en Mars 2020. Le service Relais a continué de fonctionner par téléphone et par mail afin d'accompagner les usagers dans leur recherche de mode de garde durant le confinement et pour soutenir le travail des assistantes maternelles qui ont continué d'exercer pendant cette période difficile.

Les animations ont pu reprendre en Septembre 2020 au sein des communes d'Ecuillé et de Soulaire-et-Bourg en suivant un protocole sanitaire très strict (nettoyage et accueil en très petits groupes). Les activités vont pouvoir reprendre en février 2021 au sein de la commune de Cantenay-Epinard. Les enfants, les professionnelles de la petite enfance vont être enchantées de retrouver les activités de motricité. J'espère vivement que les projets mis en suspend vont pouvoir être repris : le projet mutualisé avec le Relais de Montreuil-Juigné avec une intervenante sur la thématique du zéro déchet le projet Musique avec intervention d'un musicien et plein d'autres beaux projets qui vont voir le jour. On garde espoir !

Equipements ludiques et sportifs

La mairie a commandé un nouvel équipement ludique qui sera installé sur le terrain multisports en remplacement de la structure toboggan, qui a été démontée pour cause de vétusté. Cette installation sera effectuée au printemps quand le sol sera sec.



RAM D'AM
 Florence Bénêteau
 Maison de l'enfance
 14 allées du verger
 49460 Ecuillé
06.17.06.17.45
ram-affluentsdumaine-pdl@vyv3.fr

Service Civique



Je suis Magdaléna LAURENT-BERTHONNEAU, j'ai 20 ans et je suis une habitante de la commune d'Ecuillé. J'ai rejoint les rangs de la mairie le 2 Novembre 2020 pour effectuer un service civique d'une durée de 8 mois. Titulaire d'un BTS en management des unités commerciales, je viens mettre mes compétences au service de divers projets à destination des habitants.

Un service civique, c'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Seuls le savoir-être et la motivation comptent.

Dans l'attente d'un contrat d'alternance pour la suite de mes études, j'ai saisi l'opportunité d'entrer en service civique à la mairie d'Ecuillé.

La commune étant engagée depuis 2008 dans un processus de développement durable, c'est tout naturellement qu'ils m'ont proposé de travailler sur cette thématique.

Qu'est-ce que le développement durable ?

C'est un développement qui répond à nos besoins, sans pour autant compromettre les besoins des générations futures. Pour faire simple, il s'agit d'élaborer des solutions/préconisations aux problèmes d'ordres économiques, environnementaux et sociaux.

J'aurais, parmi mes missions, à développer un projet en collaboration avec l'école afin de sensibiliser les jeunes aux questions écologiques. Il pourra s'agir d'une intervention, d'une sensibilisation ou encore d'un jeu éducatif. Cette réflexion est tournée vers l'environnement et plus particulièrement sur le tri, la consommation et les déplacements.

J'ai déjà quelques pistes mais ce n'est qu'un début, alors afin d'avoir votre opinion sur certains points, je lancerai d'ici le printemps un questionnaire. Cela me permettra de mieux comprendre et assimiler vos habitudes de consommation et de déplacement.

J'ai également pour mission de renforcer la cohésion sociale du village d'autant plus avec la crise actuelle. Pour ce faire, j'ai déjà organisé en décembre dernier le concours du plus beau sapin de Noël. J'ai également d'autres idées tel que :

- Ecuillé à un incroyable talent
- Exploration du village à partir d'une photo : Deviner ou a été prise cette photo, ou se trouve cet endroit dans la commune.
- A la découverte de notre village : rencontrer les artisans du village, voir ce qu'ils font et découvrir leurs passions.



Concours du plus beau sapin de Noël

Le concours de sapin de Noël, organisé par Magdaléna, s'est déroulé du 1er au 31 Décembre 2020 avec pour objectif de créer un moment convivial permettant aux esculéens de garder contact en dépit de la crise sanitaire. Lors de cette 1ère édition, 20 personnes ont partagé les photos de leurs magnifiques sapins !

La démarche développement durable étant le fil conducteur de ce concours, les jurés se sont appuyés sur trois critères de vote :

- L'éco-responsabilité /20
- Les qualités artistiques /15
- L'originalité /15

Le jury était composé :

- Un représentant des associations APE & Ecuillé en fête
- Les délégués des élèves
- Le conseil municipal
- Rémi (agent technique)
- Magdaléna (service civique)



Les 3 vainqueurs sont :

1 - La famille PITON 2 - La famille LAURENT-BERTHONNEAU 3 - La famille VIOT



Merci à

"Autour d'une mousse",
 "CooknRun",
 "Julie Beauquesne",
 "la ferme de la Casserie"
 et le
 "Marché Super bio"
 pour leur participation à
 la constitution des lots.



Le concours s'est déroulé en 8 étapes :

- Décorer son sapin
- Envoyer la photo de son chef d'œuvre à la mairie
- Publication de manière anonyme sur Facebook et Instagram
- Les abonnés votent pour leur sapin préféré
- Clôture des votes
- Sélection des 5 sapins ayant eu le plus de « j'aime »
- Vote du jury
- Annonce des 3 vainqueurs

Présentation de la commission

La période de confinement que nous avons traversée au printemps 2020 a généré des ralentissements voire des suspensions dans l'avancée de certains de nos projets. **Cependant, après cet épisode difficile pour nous tous, l'activité bat son plein**, impulsée par des échéances inscrites à l'agenda afin d'obtenir les subventions nécessaires pour réaliser nos ambitions. Nous les détaillons ci-après.

2020	2021												2022			
Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
	Mise en vente lots du Domaine des Êtres															
	Travaux viabilisation Domaine des Êtres						Début des constructions									
	Préparation appels d'offres atelier		Lancement des appels d'offre et réception des plis									Travaux atelier				
	Préparation et lancement appel d'offre architecte pour le bâtiment mutualisé mairie Dépôt demande de subvention		Préparation et dépôt du Permis de construire bâtiment mairie			Dépôt de la demande de subvention										
Décembre	Demandes de subvention pour l'église et travaux éventuels															
Compétence voirie rétrocédée à Angers Loire Métropole																

Les membres de la commission



David BARAIZE



Benoit BUTRULLE



Léo DE CHAMBRUN



Sylvie DOUBLE



Cécile HUET



Eric SINTES

Membre d'office, le Maire, Jean-Louis DEMOIS

Domaine des Êtres



Après une préparation paysagère et le bornage des parcelles réalisés en novembre et décembre, la mise en vente des lots a commencé depuis le 1er janvier 2021.

Les premières constructions pourront ainsi voir le jour fin 2021.

Pour les personnes intéressées par l'acquisition d'un lot, nous vous remercions de prendre contact auprès du secrétariat de la mairie afin de fixer un rendez-vous.

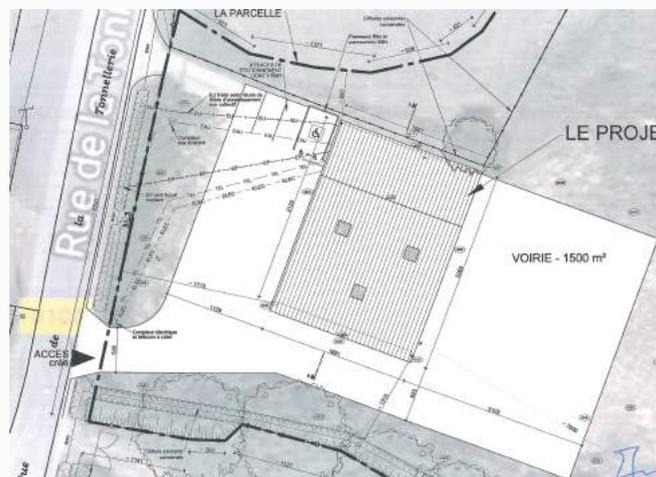




Atelier communal

La vente des parcelles du Domaine des Êtres va nous permettre pour une grande partie de financer **le nouvel atelier communal qui sera situé route de Bourg en face du château d'eau**. Un espace de stockage est prévu pour le matériel des associations.

Le dépôt des déchets verts situé au même endroit sera maintenu et optimisé, avec le soutien d'Angers Loire Métropole.



Points d'apports volontaires

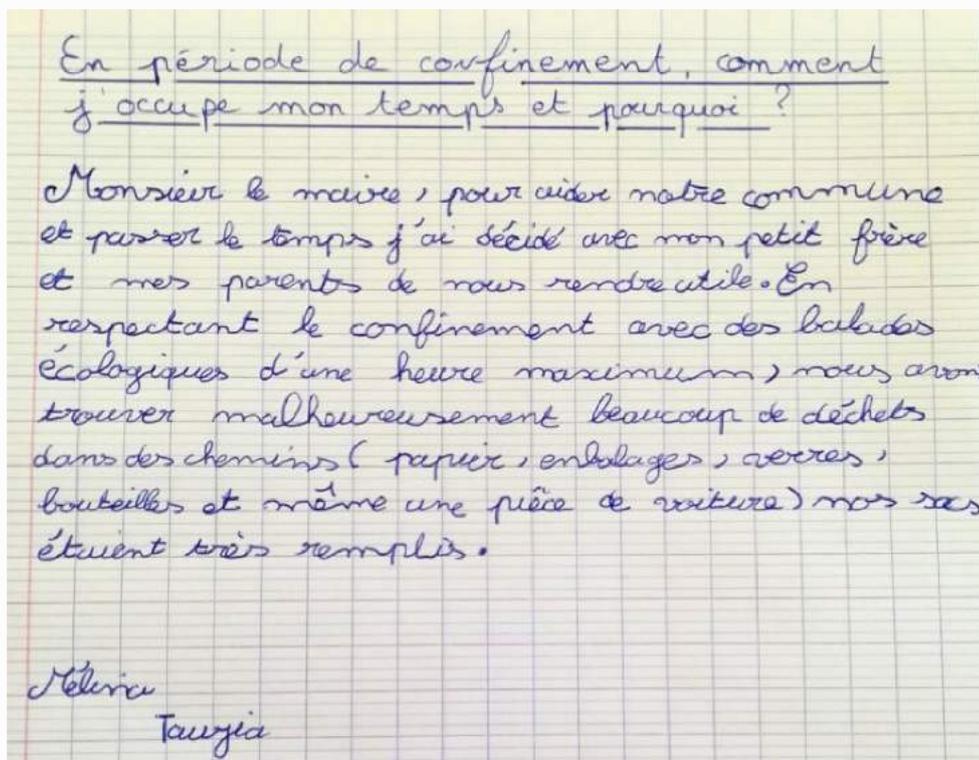


Depuis six mois la commune s'est équipée de deux points d'apports volontaires supplémentaires situés chemin du Portineau, l'un pour les ordures ménagères résiduelles et l'autre pour le tri.

Le respect de ce qui est déposé dans chacun des containers permet de limiter les surcoûts pour la collectivité.

Afin de préserver notre qualité de vie, merci de ne pas déposer de déchets au pied des containers.

Initiative d'action citoyenne





Bâtiment mutualisé mairie

Dans le précédent mandat une étude avait été initiée afin de créer un espace public en s'appuyant sur le bâtiment actuel à savoir la mairie et en y associant une bibliothèque adaptée et une salle répondant aux besoins des activités associatives.

Nous aurons l'occasion de vous présenter ce projet pour lequel les propositions de l'architecte seront déposées fin février.

Travaux de l'église

Pour la sécurité de tous, des travaux de préservation sont nécessaires sur l'église. Le budget travaux estimé par une entreprise spécialisée s'élève à 133 000 euros H.T. Or, les premières offres de subventions de l'Etat ne sont pas suffisantes pour couvrir les principaux coûts de ces interventions.

Des démarches sont amorcées auprès de la Préfecture afin d'obtenir des aides supplémentaires.



Rétrocession compétences Voirie

La compétence Voirie, jusqu'alors communale, sera rétrocédée au 1er janvier 2022 à Angers Loire Métropole. Un comité de pilotage a été formé afin de préparer ce transfert de compétence.



La fibre à ECUILLE

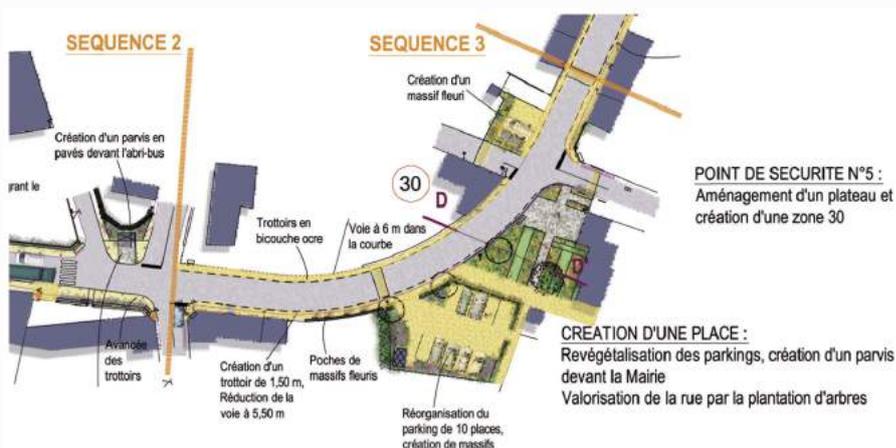
A compter du 21 février prochain, une première partie de la commune pourra bénéficier d'un abonnement à la fibre. Il s'agit de 45 habitations, situées en cœur de bourg, ce qui représente 16 % des abonnés au téléphone d'Ecuillé. L'engagement d'Orange est de monter à 85 % d'ici la fin d'année 2021 afin de raccorder toutes les habitations en 2022.

Une grande partie de ce raccordement se fera en aérien. **Nous remercions tous les propriétaires de haies pour les tailles nécessaires au passage de la fibre afin de ne pas retarder les raccordements.**



Traversée du bourg

Les travaux sur la RD 74, pour achever son aménagement, son embellissement et sa sécurisation, seront réalisés conjointement à ceux de la mairie et après récupération de la compétence voirie par ANGERS LOIRE METROPOLE.



ET COOPERATIONS

Présentation de la commission

La commission Relations Extérieures et Cooperations a été créée au début de ce mandat dans l'objectif de maintenir une représentation et une participation active de notre commune aux projets du territoire d'Angers Loire Métropole.

Ainsi, elle est en charge de suivre les différentes commissions communautaires et de jouer le rôle d'interface entre la commune et différentes instances d'ALM (Destination Angers Tourisme, Agence Loire développement...)

Elle a également pour objectif de **maintenir et/ou développer les relations avec les autres communes de l'agglomération** afin de mutualiser des compétences ou des moyens, et de réaliser des projets communs et ainsi gagner en efficacité.



Les membres de la commission



Virginie MARZIN



Mickael BRETON



Benoit BUTRULLE



Sylvie DOUBLE



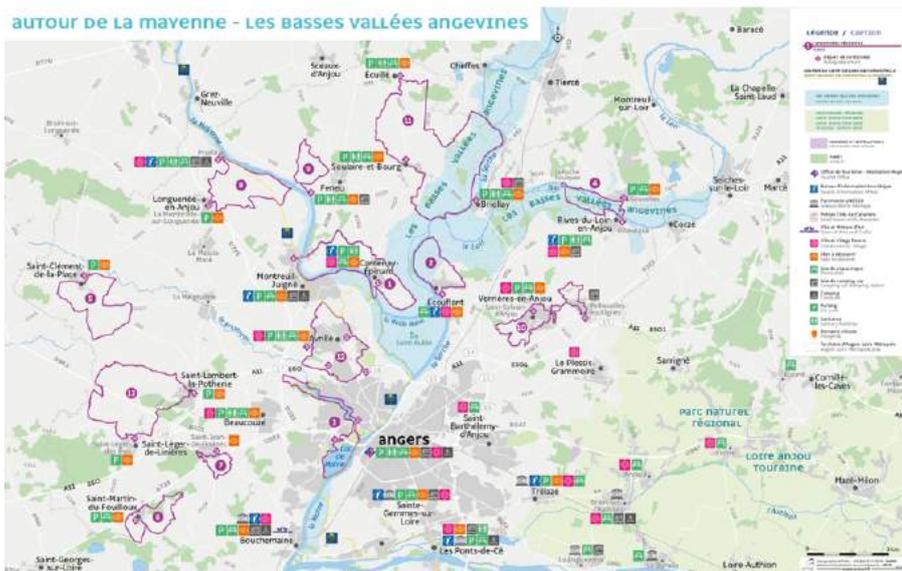
Cécile HUET



Victoire JONCHERAY

Membre d'office, le Maire, Jean-Louis DEMOIS

Sentiers de randonnée



- Destination Angers assure l'animation et la promotion de ces sentiers dont l'intérêt répond à l'attente des touristes en matière de durée de parcours et de patrimoine. Elle collabore notamment avec la Fédération Française de Randonnée qui rédige des Randofiches® téléchargeables par randonnée sur angers-tourisme.com

La commune d'Ecuillé a deux boucles de randonnée d'intérêt communautaire :

- La boucle sud "Du Plessis-Bourré aux Basses Vallées angevines" est déjà répertoriée parmi les sentiers communautaires. Un panneau reprenant le parcours est en cours de fabrication et va être posé prochainement au parking du Pré Long (école).

- Nous travaillons également à la reconnaissance de la boucle nord (Boulitourne, Thibergères, Grand Montarbeau) comme sentier communautaire.

Sur le territoire d'Angers Loire Métropole, nous disposons de plus de 20 sentiers de randonnée pédestre ou cycliste à vocation touristique qui représentent plus de 260 Km de parcours partagés et interconnectés entre les communes de l'agglomération.

Depuis 2015 ces sentiers communautaires, balisés en violet, reposent sur une double gestion :

- Angers Loire Métropole (Direction Parcs Jardins et Paysages) fabrique les panneaux de départ, balise les sentiers et les entretient (fauches, débroussaillage, comblement des nids de poules, taille des haies, interventions sur des arbres tombés au sol...)



Coopération avec la commune de Soulaire & Bourg



Nous continuons de travailler sur un projet de mutualisation des personnels avec la commune de Soulaire et Bourg qui jusqu'ici ne concernait que le personnel technique.

Nous souhaitons maintenant aller plus loin et travaillons actuellement sur une convention encadrant le partage de nos personnels administratifs.

ET COOPERATIONS

Transition écologique



Le 23 octobre 2020, Angers Loire Métropole a lancé une démarche participative sur l'ensemble de son territoire intitulé « Agir face à l'enjeu ».

La finalité de la démarche est de relever le défi de la Transition Écologique, c'est à dire préserver les ressources de notre territoire, réduire les émissions de CO2 de 60% d'ici à 2030, préserver la biodiversité, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et la qualité de vie.

Pour y parvenir, ALM a mis en place une démarche de participation avec l'ensemble des citoyens et acteurs du territoire pour définir des actions prioritaires à engager collectivement.

Ainsi, pendant 6 mois, tous les habitants (individuellement ou collectivement), communes, associations, entreprises, institutions... sont invités à participer aux échanges et à faire part de leurs idées sur des questions concrètes qui relèvent de l'écologie au quotidien : Se loger, se déplacer, se nourrir, produire et travailler, consommer, bien vivre et s'épanouir.



Deux possibilités pour proposer vos idées

Un format court et rapide pour contribuer à titre individuel ou au nom de votre structure

→ Déposez vos idées en quelques lignes sur [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr) en lien avec l'un des 6 thèmes énoncés jusqu'au 26 mars 2021.

Un format approfondi s'adresse à ceux qui souhaitent proposer des idées plus abouties, en groupe, avec des personnes ou structures qu'ils souhaitent mobiliser

→ Demandez votre cahier de contributions sur [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr) et complétez-le avant le 26 mars 2021



Les élus de la commune d'Ecuillé souhaitent apporter une contribution active à ce processus en complétant deux cahiers de contributions. Ceux-ci porteront sur deux projets sur lesquels la commission relations extérieures et coopérations travaillera jusqu'au printemps.

Création d'un atelier de réparation collaboratif « Repair Café »

Le principe : Réparer plutôt que jeter et racheter !



Les habitants viennent avec un objet hors d'usage et le confient à des personnes capables de la réparer (professionnels, étudiants, passionnés...)

Il s'agit d'un concept en pleine expansion qui concerne principalement l'électroménager mais qui peut être étendu à la mécanique, la couture, l'aide informatique aux anciens, le relooking de meubles,... etc

Au-delà de la dimension environnementale (réduction des déchets), nous souhaitons, à travers ce projet, créer un véritable lieu de rencontres permettant de renforcer la cohésion entre les habitants et les liens intergénérationnels.

Elaboration d'un "atlas de la biodiversité"

Le principe : identifier les spécificités de notre territoire en termes de biodiversité, les faire reconnaître afin d'acquiescer les outils pour en assurer la protection.

Plus précisément, cette démarche permet de :

- Mieux connaître la biodiversité du territoire et d'identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés
- Sensibiliser et mobiliser élus, acteurs socio-économiques et citoyens à la préservation de cette biodiversité. La considérer comme un bien commun à maintenir et à valoriser
- Intégrer les enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire (inscription au PLU)



Passons ensemble de l'idée au projet

Afin de rédiger les cahiers de contribution, plusieurs réunions seront organisées d'ici le 26 mars 2021 par la commission. Si ces thèmes de travail vous intéressent et que vous souhaitez participer à la rédaction des cahiers de contributions ou tout simplement nous faire part de vos idées, merci de vous adresser en mairie.



Pour cette année 2020/2021, l'équipe pédagogique de l'école des Salamandres reste stable.

- Mme Bernier accueille les élèves de TPS/PS et MS. Elle est secondée par Cécile Goyet (ATSEM)
- M Desportes encadre les GS/CP. M Greteau, assure le remplacement administratif du directeur tous les jeudis.
- Mme Roqueplan accueille les élèves de CE1/CE2. Elle est complétée par M Greteau le mardi.
- Mme Beaujean assure les cours pour les élèves de CM1/CM2.

Malgré quelques départs imprévus les effectifs de l'école restent bons car de nouvelles familles sont arrivées sur la commune. Pour cette année, les élèves de l'école sont répartis de la façon suivante :



- **Classe 4 : 24 CM (15 CM2 / 9 CM1)**
- **Classe 3 : 24 CE (13 CE1 / 11 CE2)**
- **Classe 2 : 25 GS/CP (10 GS / 15 CP)**
- **Classe 1 : 22 maternelles (5 TPS/6 PS/11 MS)**

L'équipe pédagogique compte aussi une jeune volontaire, recrutée en qualité de service civique. Anaïs Rezé a commencé sa mission depuis le 14/09/2020. Elle a pour objectifs d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages mais aussi dans la vie scolaire. Elle travaille avec eux autour de projets (délégués des élèves, ateliers fabrication, ..). Elle s'occupe aussi du fonctionnement et du réaménagement de la bibliothèque.

Bilan de l'année 2019/2020 :

Comme vous le savez, 2019/2020 a été une année très particulière. La crise sanitaire que nous continuons de traverser, a bouleversé complètement les projets et la vie de l'école. Pour tous, la continuité pédagogique mise en place a été une première. Avec la fermeture des écoles et le confinement, tous les partenaires de la vie pédagogique ont dû réinventer une manière de travailler. Les familles d'Ecuillé ont bien répondu et ont su prendre peu à peu, comme elles pouvaient, le relais des enseignants. Le retour à l'école a aussi été bien suivi et dès le mois de mai, nous avons 90 % des élèves de retour à l'école. Et cela malgré une scolarisation en alternance par demi-groupe. Tout cela a permis de constater, en ce début de nouvelle année scolaire, que pour les élèves d'Ecuillé, les « dégâts » n'étaient pas aussi importants que ceux que d'autres écoles peuvent rencontrer.

En revanche les projets de l'école ont beaucoup plus soufferts. Parmi ceux-ci :

- Le projet autour des métiers : Il était convenu de récolter par période des informations, des témoignages, des objets, autour de métiers réunis par thèmes. A la fin de l'année, un grand forum devait regrouper toutes les informations et permettre de faire des échanges avec des partenaires, des bénévoles.
- Les sorties sportives où les élèves des Salamandres peuvent échanger et se mesurer à d'autres élèves de leur âge ont aussi été annulées.
- L'ouverture à la culture, programmée dans notre projet d'école : des accès aux musées et aux spectacles sont prévus chaque année pour l'ensemble des élèves. L'APE de l'école a été sollicitée pour une aide au financement. Avant le confinement, chaque classe avait réussi à visiter au moins un musée. (Les Beaux Arts pour les classes de Mme Bernier et de M Desportes et le Musée Jean Lurçat pour les classes de Mmes Beaujean et Roqueplan). Malheureusement les sorties vers les spectacles ont été annulées
- Notre fête d'école, organisée par l'APE n'a pas eu le droit de se faire.

Pour autant d'autres projets ont pu être menés :

- Certaines sorties ont été organisées : la balade contée en forêt pour les CP/CE1, une rencontre autour du judo pour les maternelles
- La journée citoyenne organisée par la mairie à l'automne 2019, a permis d'embellir encore plus les cours de récréation.
- La benne à papier a permis de récolter 3,5 tonnes

Projets 2020/2021 :

Malgré la crise sanitaire qui continue et la mise en place d'un protocole sanitaire strict, l'école des Salamandres souhaite mettre en place des projets. Certains seront nouveaux et d'autres resteront dans la continuité de ce qui se faisait déjà.

- L'accueil sur une matinée des nouveaux élèves de maternelles lors de « matinée Passerelle ». Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont d'ailleurs ouvertes. A la rentrée prochaine l'école est obligatoire pour tous les élèves nés à partir de 2018. Pour les élèves de 2019, il y aura des possibilités d'accueil. N'hésitez pas à revenir vers l'école.

Contact : tel : 02 41 93 323 90 ou mail : ce.0490249e@ac-nantes.fr

- Au printemps 2021, le projet autour de la sécurité sera à l'honneur avec le thème des dangers domestiques. Ce sera l'occasion de lister les dangers potentiels dans un milieu connu dont on ne se méfie pas assez.
- La benne à papier sera de nouveau présente sur la commune, aux alentours du mois de mai 2021. Nous communiquerons les dates prochainement..
- Le thème « fil rouge » retenu cette année par l'équipe pédagogique est : les mondes fantastiques. Tout au long de l'année, les élèves vont travailler sur cet univers et ainsi permettre d'éveiller leur culture, leur vocabulaire et surtout de développer encore plus leur imaginaire
- Les sorties culturelles devraient reprendre. Des spectacles sont programmés pour le printemps 2021

Pour tous les projets passés et à venir, l'équipe pédagogique tient à remercier la municipalité d'Ecuillé et l'APE (Association des Parents d'Elèves) pour leur soutien sans faille et sans lesquels rien ne pourrait se faire.

Merci aussi à tous les parents qui nous accompagnent et qui participent à nos projets tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2021.

Pour l'équipe enseignante
Le directeur, Philippe Desportes

Comité des fêtes

Suite au déroulement de cette année 2020 qui fut morose pour beaucoup d'entre nous, le Comité des fêtes a pris la décision d'animer la commune d'une façon différente et pérenne en 2021.

En effet suite à la crise sanitaire, nos animations habituelles tel que le Bar éphémère "le Bidule" en été et le "Caribou Bar" durant la période des fêtes de fin d'année n'ont pas pu être organisées en 2020.

L'année 2021 semblant se profiler de la même façon, nous avons donc décidé à l'unanimité d'offrir à la commune plusieurs pots de fleurs taille XXL garnis afin de fleurir et d'embellir notre environnement. Les couleurs des pots et les arbustes ainsi que leurs emplacements seront choisies en accord avec la municipalité.

Nous espérons par ce geste arriver à égayer le village d'une autre façon.

L'équipe du bureau du CDF vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte, bonheur et surtout santé pour vous et vos proches.

Le bureau du CDF d'Ecuillé

Les randonneurs

L'entretien des chemins est largement réalisé par le cantonnier, et **cette association recherche de nouveaux adhérents et des bénévoles pour découvrir et entretenir nos chemins et la biodiversité locale.** A ce titre, un recensement des espèces à protéger se prépare afin d'identifier pour connaître et protéger notre milieu naturel.

La Bibliothèque

Pendant cette nouvelle période de confinement, la bibliothèque s'est adaptée avec beaucoup d'énergie pour permettre le maintien des emprunts. Les bénévoles ont organisé un système de réservation et de retour d'ouvrages qui a bien fonctionné. La bibliothèque est à nouveau ouverte, n'hésitez pas à aller consulter les nouveautés !

Pour vous inscrire, afin de bénéficier d'un emprunt de 4 livres pour 4 semaines, veuillez nous envoyer vos coordonnées (nom, prénom, année de naissance, adresse postale, mail et numéro de téléphone, par mail : bibliotheque@ecuille.fr).

La bibliothèque est à la recherche de bénévoles pour pouvoir continuer à fonctionner. Si vous avez 2 heures à offrir le mardi soir ou le samedi matin l'équipe des 3 bénévoles encadrant serait heureuse de vous accueillir.



Ecuillé en fête

Ecuillé en fête propose sur la commune les activités suivantes :

- Arts Martiaux
- Yoga
- Zumba
- Renforcement musculaire



Compte tenu de la situation actuelle, toutes les activités ont été interrompues.

Ecuillé en fête reviendra vers vous lorsque la situation le permettra de nouveau.

Nous avons hâte de vous retrouver !

Courir à Ecuillé

Trail d'Ecuillé :

Il a été décidé au regard de la situation sanitaire que la session 2020 n'aurait pas lieu, **toutefois des projets émergent et l'ensemble de l'équipe fait appel à la demande de nouveaux bénévoles pour insuffler un nouvel élan.**



Les Chasseurs

La soirée des chasseurs, repas traditionnel organisé habituellement au Clos des plantes, a été repoussée à une date ultérieure afin de respecter les conditions sanitaires établies. **La conjoncture a permis un accroissement du gibier et tout particulièrement du grand gibier (Chevreuils, sangliers). Cela reste toujours un plaisir de pouvoir apercevoir du gibier sur notre commune.**

Un nouveau piègeur est habilité sur la commune. Si vous avez un besoin particulier face à certains nuisibles, veuillez contacter la mairie pour de plus amples informations.

CCAS



En 2020, **le repas des anciens** a eu lieu le dimanche 23 février 2020 au Restaurant « les Mari Morgans » à TIERCE. L'ambiance était chaleureuse et conviviale.



Le registre nominatif communal (document confidentiel) est toujours à votre disposition en vous donnant la possibilité de vous inscrire si vous êtes isolé/vulnérable, malade, ou d'inscrire une personne de votre entourage qui est dans cette situation, afin de bénéficier de l'assistance des membres du centre communal d'action sociale ; n'hésitez pas à nous contacter au 02.41.93.32.32 ou par mail : contact@ecuille.fr

Voitur'âges



L'association « VOITUR'AGES Loir et Sarthe » est un service de transport solidaire, elle a pour objectif le maintien du lien social par l'aide à la mobilité.

Ce service s'adresse aux personnes ayant des difficultés de déplacement.

Coût du service :

une cotisation annuelle : 3.00 € et des frais de carburant : 0,40€ du km. Limites du service : dans un rayon de 50 km, du lundi au vendredi. Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, vous pouvez contacter la Mairie au 02.41.93.32.32 (la liste des conducteurs bénévoles vous sera transmise)

Enquêtes

Mobilité

Les habitants d'ALM vont être sollicités au premier trimestre 2021 pour participer à l'enquête mobilité certifiée Cerema (EMC²).

Les objectifs et méthode d'enquête :

- connaître les habitudes de déplacements des riverains, recueil par téléphone et en face à face.
- Les enquêteurs sur le terrain sont munis d'une carte professionnelle et d'une attestation d'ANGERS LOIRE METROPOLE.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la société Alyce en charge de l'opération au 09.50.30.23.57

SMBVAR - restauration milieux aquatiques



Suite à une étude diagnostique sur le ruisseau du Piron réalisée en 2019 par le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme, un programme d'actions de restauration est proposé à enquête publique. Celle-ci se déroulera du 12 février au 02 mars 2021 sur les communes de Champigné, Ecuillé, Cheffes Sur Sarthe et Sceaux d'Anjou. Pour Ecuillé, le commissaire enquêteur sera présent le 25 février de 9h à 12h à la mairie. Les documents sont consultables sur le site de la préfecture : www.maine-et-loire.gouv.fr (rubrique « publications »)

Informations paroissiales



Grâce au dévouement des paroissiens, **notre église Saint-Martin-de-Vertou est très régulièrement ouverte : chaque dimanche, les jours de fête...** et certains jours de beau temps !

Très bien entretenue par les bons soins de la municipalité, soignée par les petites mains des paroissiens ; la coquette maison de Dieu nous ouvre ses portes pour une halte en silence, le temps d'une visite ou d'une prière...

La messe y est célébrée à 18h30 chaque samedi du mois de juillet, d'autre rendez-vous, comme la fête patronale, dès que l'occasion se présente et les baptême, mariages et sacrements... dès que vous le demandez !

Contact auprès de la maison paroissiale, située 14 Rue Basile Gabory 49125 Tiercé :

saintjosephdesbassesvallees@gmail.com - 02 41 42 62 58

Le dimanche, la messe paroissiale est célébrée à 10h30 à l'église St-Marcel de Tiercé

Denis Tossier, curé de la paroisse, et la communauté chrétienne

Du foin dans les granges

Le festival Du foin dans les granges à été créé par l'association : *C'est par ici qu'ça se passe !* C'est une association culturelle qui a pour but de créer, promouvoir et organiser toutes formes de spectacles et événements autour de la musique. L'objectif est également de faire découvrir de nouveaux artistes et d'aiguiser la curiosité du public.

Lors de l'année 2020, cinq soirées spectacle ont été mises en place :

- Le 18 juillet au Ray Granneau, Le Mesnil en Vallée
- Le 31 juillet à la Maison Neuve, St Laurent du Mottay
- Le 28 août au lieu dit Belle vue, Ecuillé, *chez Jérôme Bimier*
- Le 11 Septembre à la Maison Neuve, St Laurent du Mottay
- Le 25 Septembre au Haut Châtelier, St Laurent du Mottay.

Ces soirées ont pour originalité de s'installer dans des lieux insolites : Une grange, un jardin, au bord de la Loire... afin d'avoir un lieu propice à la découverte d'artistes dans une atmosphère généreuse et conviviale.

Lors de cette soirée à Ecuillé, le festival a accueilli le duo folk/rock/blues angevins Sweet Criminals qui a joué à 21h. Le public à été accueilli à partir de 19h et avait la possibilité de se restaurer sur place avec des plats préparé par le restaurant Côté jardin.



Les tarifs sont les suivants :

- Normal : 12€
- Réduit (étudiant, RSA, adhérent) : 8€
- Moins de 12 ans : 4€
- Restauration : 8€

Toute réservation est obligatoire :

- Site internet : www.c-parici.fr/du-foin- Téléphone : 07 71 58 90 74- Mail : contact@c-parici.fr

Pour adhérer à cette association, il vous suffit d'aller sur leur site internet : www.c-parici.fr/du-foin de cliquer sur l'onglet « A propos de nous » et de remplir le bulletin d'adhésion. Cette adhésion coûte 20€ par an et vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel sur tous les spectacles (8€ au lieu de 12€) et d'être informé de l'actualité.

A réception du règlement de votre adhésion, vous recevrez un justificatif déductible d'impôts.

Retrait et gonflement des argiles - Aide financière exceptionnelle



Un dispositif d'aide exceptionnel de soutien aux victimes de l'épisode de sécheresse 2018 est prévu par une disposition de la loi de finance initiale pour 2020. (décret et arrêté publiés au JO du 21 novembre 2020)

Les bâtiments éligibles doivent être achevés depuis plus de 10 ans à la date du 31 décembre 2017, ils doivent avoir subi des dommages structuraux sur le gros œuvre dus aux déformations du sous-sol ou du sol avoisinant le bâtiment en raison du phénomène de retrait gonflement des argiles. Ces dommages compromettent la solidité du bâtiment et la sécurité de l'habitation.

L'aide financière est attribuée dans la limite de 15 000€, pour les ménages très modestes et de 10 000€, pour les ménages modestes, représentant un taux maximal de 80% du montant des travaux réalisés. Les travaux ne doivent pas avoir été réalisés à ce jour.

Pour toute demande d'aide, un formulaire est disponible sur le site internet de la Préfecture de Maine-et-Loire

<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/aides-proprietaires-occupants-reparations-liees-a-a7274.html>



Les dossiers doivent être envoyés à la Direction Départementale des Territoires aux adresses suivantes (au choix) avant fin février 2021 :

- **Service Construction Habitat Ville - 15 bis rue Dupetit-Thouars 49047 ANGERS Cedex 01**

- ddt-anah@maine-et-loire.gouv.fr

Contact : Catherine HEUSELE : 02 41 86 66 04

Elections CNRACL - Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales



La CNRACL renouvelle son Conseil d'administration tous les six ans.

Les dernières élections générales, organisées par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat, sont intervenues le 4 décembre 2014 (3,6 millions d'électeurs).

Les élections 2021 de la CNRACL auront lieu du 1er au 15 mars 2021.

Les votes se feront par voie électronique sur internet via un site sécurisé ou par correspondance, pour toutes questions vous pouvez consulter le site www.cnrACL.retraites.fr rubrique « nous connaître » sous rubrique « élections » ou par téléphone au 05.57.57.91.00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30)



Eau potable

A compter du 1er janvier 2021, Angers Loire Métropole devient l'exploitant du réseau d'eau potable des communes d'Ecuillé et de Soulaire-Et-Bourg.

Jusqu'à présent, cette prestation était confiée à l'entreprise privée SAUR. Par conséquent, à compter de cette date, Angers Loire Métropole sera votre unique interlocuteur pour toute question relative à l'eau potable. En cas de problème technique sur le réseau (fuite, manque d'eau, etc.), vous pouvez contacter le service eau potable au 02.41.05.50.50 (y compris le soir et le week-end). Il n'y a pas de changement pour l'exploitation du réseau d'assainissement. En cas de problème (bouchage, mauvaises odeurs, etc.), vous pouvez contacter le service assainissement au 02.41.05.51.51 (y compris le soir et le week-end). **Pour toute question relative à votre facture d'eau, l'Agence clientèle est joignable au 02.41.05.51.15 ou par mail : eau.clientele@angersloiremetropole.fr**



Permanences

Permanences du conseiller départemental

Jean-Luc POIDEVINEAU assurera en 2021 des permanences à la mairie d'Ecuillé, dès que le protocole sanitaire sera levé :

le 1er jeudi du mois de 11h30 à 12h30
(Pas de permanence en Juillet et Août)

Pendant la crise sanitaire toute personne souhaitant le rencontrer peut contacter le département, pour prendre un rendez-vous, par mail : anjouenaction@maine-et-loire.fr ou par téléphone 02.41.81.43.11

INFORMATIONS

Rappels : feux et terrain dépôt végétaux



Les feux extérieurs sont **INTERDITS**, sauf dérogations voir arrêté du 11 mars 2019, disponible via le site de la préfecture : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/brulage-des-dechets-verts-a2032.html>.

Un terrain communal, situé route de Bourg -en face du château d'eau, **est mis à disposition pour déposer vos tailles de bois** afin de les transformer en paillage (en libre service à tous les habitants d'Ecuillé).

ADMR

Aide à domicile, pourquoi pas vous ?

POUR QUELLES MISSIONS : Des missions diversifiées : aide à la personne, garde d'enfants, entretien du domicile et du linge, courses, préparation des repas, accompagnements transports.

COMMENT POSTULER : Contactez le service Recrutement de l'ADMR : **06 32 64 62 84 / 06 82 49 01 23 - recrutement@fede49.admr.org**



Etat Civil

Naissances

Eloi PINETON de CHAMBRUN 08/09/2020
Léonie SINTES 03/10/2020
Lya LEDUC 03/10/2020

Décès

Suzanne ROUL 02/09/2020

Numéros utiles

Pompiers 18 ou 112
Samu 15
Gendarmerie 17
Gendarmerie de Tiercé 02 41 42 62 03
Centre anti-poison 02 41 48 21 21
SOS amitié 02 41 86 98 98
CLIC Aînés Outre Maine 02 41 05 11 08
Ecole 02 41 93 32 90
Mairie d'Ecuillé 02 41 93 32 32
Maison de l'enfance 02 41 05 07 58
Angers Loire Métropole 02 41 05 50 00
Assistante sociale 02 41 96 97 20
RAMDAM 06 17 06 17 45

100 %
LOCAL

Julie Beauquesne
Naturopathe
Bilan de vitalité - Equilibre alimentaire - Oligothérapie -
Phytothérapie - Hygiène de vie - Techniques respiratoires -
Massages métamorphique et holistique
Sur rdv au 5, les Thibergères à Ecuillé
☎ 06.20.36.83.70

Le Clos des Plantes
LE LIEU DES GRANDS JOURS
ROUTE DE LA BODINIÈRE - 49460 ECUILLÉ
www.leclosdesplantes.com
02 41 42 50 48

JPSERVICES
Pour tous vos TRAVAUX ET ENTRETIEN
de vos BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS
Jean-Pierre SACHET
4, chemin de la Morette
49460 ECUILLE
06.31.00.54.58 - 02.41.93.33.11
jpservices-49@orange.fr

Le Pl@nty - *Le Planty Tiers-lieu*
Coworking Rural, collaboratif et gourmand
Ma petite entreprise
8 rue des écoles
49460 Ecuillé
06 77 92 60 40
contact@leplanty.fr RDV sur le site
www.leplanty.fr

Quadro
Intérieurs sur-mesure
100% sur mesure dans 100% de la maison
Tél. 02 41 24 13 30
angers@magasin-quadro.fr
126 Avenue PASTEUR - Angers
quadro.fr

MALARDENTI
Peinture et Décor
Julien Malardenti
06 22 28 33 92
malardenti@wanadoo.fr
Conseil et réalisation
en décoration d'intérieur
projet personnalisé
3 rue du Doyenné 49460 Ecuillé
tel : 02 41 95 86 17
www.malardentipeintureetdecor.blogspot.com

Vision & Création
OPTICIEN
www.vision-et-creation.com
Bernie BEVER 7, rue Victor Hugo
MONTREUIL-LEZ-LYONS
02 41 42 88 99
Nicolas PECCAR Place de la Trésorerie
ANGERS
02 41 93 07 07
Arnaud PERRICHON 2, rue du Maréchal
REARON (14) VALLEE
02 41 46 33 33
Denis BELMONT Place de l'Eglise
CHAMPAGNE
02 41 49 00 30

IDÉO
Conseil
Parlons valeurs !
PROXIMITÉ - HUMAN - ENVIRONNEMENT
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes - Audit & Conseil

CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE
INDÉPENDANT
ecpatrimoine
une expertise sur mesure
Emmanuel Chaudet
diplômé du 3ème cycle de Clermont Ferrand
06 82 02 33 05
www.ecpatrimoine.fr

Julie Bouget
Réflexologue diplômée à domicile
(20 kms autour d'Ecuillé)
Séance de bien-être naturel
apaise - régule - renforce
Tel: 06.88.64.21.06 Facebook: Julie Bouget

CZI LOIC GROLLEAU
Ecuillé - Cheffes
02 41 32 28 11 - 06 85 11 84 36
Couverture Zinguerie
Spécialiste en rénovation

Credit Taux service
Toujours bien placé
7 esplanade de la Gare 49 100 ANGERS
Tel : 02 41 88 49 49
Fax : 02 41 72 79 84
www.credit-taux-service.fr